



LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Mardi 23 juin 2026 (9-12 heures)

Une matinée débat

Quelle feuille de route pour la nouvelle stratégie nationale d'aménagement du territoire ?

Au ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation,

Hôtel de Roquelaure,

244, boulevard Saint-Germain, Paris 7ème arrondissement

Présenté en conseil des ministres le 20 mai 2026, le projet de loi visant à renforcer l'Etat local et mieux articuler son action avec les collectivités prévoit, à travers son premier article, la définition d'une nouvelle stratégie nationale d'aménagement du territoire. Celle-ci inspirera le plan de partenariat national et régional prévu par le cadre financier pluriannuel 2028-2034 de l'Union européenne (UE). Après son appel lancé en décembre 2023 en faveur du renouveau d'une politique nationale d'aménagement du territoire, le CPAT souhaite favoriser les débats et y contribuer.

Au moment où s'engagera l'examen parlementaire du projet de loi, la matinée du 23 juin sera l'occasion d'interroger les transformations du territoire français et les politiques publiques qui concourent à la cohésion nationale. Organisation des services publics, réindustrialisation, nouvelles priorités en matière d'infrastructures et d'énergie, adaptation au changement climatique et transitions écologiques... comment penser solidairement ces grands défis ?

Cette matinée de débats s'adresse à tous les publics (administrations, entreprises, universitaires, presse, associations, citoyens...).

9h : Propos d'ouverture :

Sollicitation de Françoise Gatel, Ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

9h15-10h30 : Première table ronde

Rééquilibrage des trajectoires régionales : quels leviers pour agir ?

Les régions et territoires français ont connu depuis le début du siècle, et plus spécifiquement depuis la crise de 2008, des trajectoires de développement de plus en plus divergentes. La très forte polarisation des créations d'emplois et des valeurs ajoutées réinterroge le modèle productif national et les stratégies d'aménagement du territoire. Alors que les espaces les plus attractifs font face à d'importants défis en matière de production de logements, de disponibilités foncières, de conflits d'usage, beaucoup d'autres ont subi un « décrochage » socio-économique et sont entrés de plain-pied dans la déprise démographique avec ce que cela induit en termes de contraction des services publics (écoles, santé...).

Cette première table ronde permettra de mieux cerner la géographie des fragilités françaises, en cherchant à aller au-delà des approches catégorielles classiques (métropoles vs « périphéries », villes moyennes, rural...).

Elle traitera des ambitions à donner à une nouvelle politique nationale d'aménagement pour revitaliser les régions et les bassins de vie les plus vulnérables. Zonages, incitations fiscales, péréquations des finances locales, tarifications des services nationaux, programmes d'investissement, localisation des emplois et équipements publics... : quels sont les leviers à disposition des acteurs nationaux et territoriaux pour répondre, sur le temps long, aux risques de décrochage et de « trappes de développement » ? Les effets du changement climatique et les nouvelles aspirations sociétales peuvent-ils redistribuer les avantages comparatifs entre territoires ?

Participants :

Jean-Pierre Duport, ancien Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), préfet honoraire.

Marc Fesneau, député du Loiret, ancien ministre (en attente de confirmation)

Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle

Charlotte Sorrin-Descamps, directrice adjointe d'Intercommunalités de Franc

Achille Warnant, docteur en géographie, spécialiste des villes moyennes, co-directeur de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales (EIL) de la Fondation Jean-Jaurès.

10h30-12h Seconde table ronde

Les enjeux de la réindustrialisation : où ? quoi ? comment ?

La réindustrialisation figure désormais en tête de liste des priorités nationales mais aussi européennes avec l'*Industrial Accelerator Act* en discussion. A la différence d'autres activités banales, l'industrie présuppose de nombreuses commodités et ressources (foncier, logistique, énergie, eau, recherche-développement, formations...) qui gagnent à être proposées sous forme d'écosystèmes cohérents. Politiques industrielles et aménagement du territoire entretiennent de fait des liens intimes que l'on retrouve dans de nombreux débats publics en cours : priorités de desserte en électricité de forte puissance, parcs d'activités engagés dans les « sites clefs en mains », capacités de recyclage, déploiement des campus de métiers, politiques de compensation foncière...

Cette seconde table ronde de la matinée permettra de débattre des dynamiques actuelles de réindustrialisation, avec leurs réussites et leurs potentiels, mais aussi leurs difficultés et leurs éventuels échecs. L'ancrage territorial de la réindustrialisation est présenté comme une variable clef du succès. Comment penser cet aménagement industriel des territoires aux différentes échelles ? Comment en garantir l'acceptabilité sociale et l'efficacité ?

Il sera question de voir comment articuler dans les territoires la planification écologique (production d'énergie bas carbone, électrification des mobilités, nouveaux modèles agricoles...) avec les politiques d'aménagement et de renouveau productif. La table ronde permettra également d'évoquer les filières et catégories d'investissements qui jouent un rôle moteur dans les recompositions industrielles en cours.

Participants :

David Cousquer, Créateur et dirigeant de Trendeo

Brigitte Fargevielle, Directrice Dialogues - Concertations et ancrage territorial du groupe EDF

Sébastien Fagnen, Sénateur de la Manche

Annabelle Lavergne, Directrice du programme Territoires d'industrie, ANCT-DGE (en attente de confirmation)

12h15 : Synthèse des échanges et mot de clôture

Inscription obligatoire [Je m'inscris](#)